



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 161-20211202

2021

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2021.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	4

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci (Ordre de l'Assemblée le 11 novembre 2021)

Membres présents :

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Bélanger (Orford), député ayant porté le projet de loi
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation
- M. Provençal (Beauce-Nord)
- M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice)
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel)
- M. Tremblay (Dubuc), président de séance

Intéressée :

Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) :

- M. Jacques Demers, président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog
- M^e Sylvain Lepage, directeur général, FQM et de la Mutuelle

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 42, M. Tremblay (Dubuc) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bélanger (Orford) et M^{me} Laforest (Chicoutimi) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

À 12 h 47, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 10, la Commission reprend ses travaux.

AUDITION

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Une discussion s'engage.

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Demers et M^e Lepage de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Article 9 : Après débat, l'article 9 est adopté.

Article 10 : L'article 10 est adopté.

Article 11 : Après débat, l'article 11 est adopté.

Article 12 : Après débat, l'article 12 est adopté.

Article 13 : Après débat, l'article 13 est adopté.

Article 14 : Après débat, l'article 14 est adopté.

Article 15 : L'article 15 est adopté.

Article 16 : Après débat, l'article 16 est adopté.

Article 17 : Après débat, l'article 17 est adopté.

Article 18 : Après débat, l'article 18 est adopté.

Article 19 : Après débat, l'article 19 est adopté.

Article 20 : Après débat, l'article 20 est adopté.

Article 21 : Après débat, l'article 21 est adopté.

Article 22 : Après débat, l'article 22 est adopté.

Article 23 : Après débat, l'article 23 est adopté.

Article 24 : Après débat, l'article 24 est adopté.

Article 25 : Après débat, l'article 25 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Intitulés des chapitres : Les intitulés des chapitres sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Tremblay (Dubuc) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Nichols (Vaudreuil), M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), M^{me} Laforest (Chicoutimi), M. Bélanger (Orford) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques finales.

À 17 h 24, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Marc Tanguay

ML/ag

Québec, le 1^{er} décembre 2021